

Anime ta Dême réuni en assemblée

Vendredi 20 janvier, l'association Anime ta Dême a fait son assemblée générale à la salle des fêtes.

Pour rappel : la structure a pour but premier d'animer et d'organiser l'événement majeur de la vie chemilloise dite Assemblée du village et toute manifestation permettant sa valorisation.

« Préserver son côté rural »

L'association a intégré des sections ou antennes dont la finalité est l'animation du village tels que : l'Embarca'dême (bar associatif), Embrasse la légende (course de caisses à savon), Anim'Tes boules (amicale de pétanque)...

Laurent Depoilly, président, a présenté le bilan moral : « Après deux années d'interruption pour raisons sanitaires, la reprise de l'assemblée du village a été une réussite avec plus de 3.500 visiteurs cette année. Nous avons pratiquement atteint notre capacité d'ac-



Laurent Depoilly a présenté le bilan moral. (Photo NR)

cueil et ne voulons pas dépasser le seuil des 4.000 pour des raisons de sécurité. »

L'édition 2023 de l'assemblée aura lieu samedi 27 et dimanche 28 mai. « Nous ne devons pas perdre de vue que l'assemblée doit garder une place importante pour les jeux et préserver son côté rural avec le

maintien de la paille, des vidéos anciennes, de la mise en valeur du patrimoine... »

La course de caisses à savon, élément phare des festivités, sera toujours présente. Il est prévu d'apporter de nouvelles animations.

Trois nouveaux membres

L'association soutiendra aussi l'organisation des jeux intervillages à Marray cet été et continuera d'acquérir de nouveaux matériels afin d'être de plus en plus autonome. L'équipe se réunira en mars afin de décider de la reprogrammation de Anime ta Dême monte sur scène, qui avait été annulée en 2020.

Trois nouveaux membres viennent rejoindre le conseil d'administration : Jean-Charles Malclès, Damien Enizan et Sébastien Harnois.

Inscriptions ouvertes pour Embrasse la légende sur www.chemillesurdeme.fr/nouvelle-asso-assembly